



# Vérification du Rapport de Développement Durable

La vérification externe renforce la crédibilité de votre rapport de développement durable et améliore le processus interne de reporting. Créez de la valeur pour votre travail de Responsabilité Sociétale.

Le Protocole de DNV de Vérification de Rapport de Développement Durable est un concept structuré de vérification qui rend votre reporting plus fiable et crédible.

- Avez-vous mis en place des processus appropriés pour le reporting ?
- Votre Rapport de Développement Durable est-il perçu comme digne de confiance par vos Parties-Intéressées ?

Les investisseurs et analystes traditionnels se reposent de plus en plus sur des informations sociales et environnementales vérifiées pour évaluer les entreprises.

## EN QUOI LE PROTOCOLE DE VÉRIFICATION DNV CONSISTE-T-IL ?

DNV a développé un Protocole de Vérification du Rapport de Développement Durable dont la méthodologie est structurée pour assurer que votre reporting est sérieux et crédible.

Les principes et concepts du Protocole sont alignés sur les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) et de l'Assurance Standard AA1000AS, mais ses méthodologies et mécanismes peuvent tout aussi bien être appliqués à des Rapports Durables qui sont basés sur d'autres principes.

Le Protocole de Vérification du Rapport de Développement Durable de DNV vise à satisfaire aux objectifs des référentiels internationalement reconnus. Le Protocole présente des concepts, mécanismes et méthodologies, qui standardisent le cadre de travail de vérification.

## EN QUOI LA VÉRIFICATION EST-ELLE BONNE POUR MES ACTIVITÉS ?

Le livrable est un rapport de vérification et un avis d'assurance. L'information dérivée du reporting est fondamentale pour la planification et la prise de décision. Un reporting correct et des données fiables sont cruciaux. DNV s'assure de ces points par des méthodes comme la collecte et l'évaluation de données, la visite de sites, des entretiens avec des personnes clés et des revues documentaires.

Le rapport de vérification contient une vue générale et des détails sur les forces et faiblesses identifiées ainsi que les opportunités d'améliorations. L'avis d'assurance peut être publié conjointement avec le rapport de développement durable.

## LES CRITÈRES DE VÉRIFICATION DE DNV

DNV vérifiera la collecte, l'évaluation et la diffusion des informations présentées dans le rapport de développement durable. La structure et les processus établis dans le Protocole de Vérification sont constitués pour assurer que le Rapport de Vérification et l'Avis d'Assurance fournissent une indication claire sur les critères de reporting suivants :

- 1) Exhaustivité : Tout matériel d'information utile à l'organisation et ses parties intéressées pour évaluer la performance économique, sociale et environnementale doit être rapporté.
- 2) Fiabilité, qui consiste en :
  - a) Exactitude : L'information doit être suffisamment exacte et fiable pour autoriser son utilisation en vue de prise de décision.
  - b) Neutralité : Le rapport doit présenter son contenu d'une manière équilibrée et impartiale.
  - c) Comparabilité : les rapports doivent être comparables par delà le temps et les organisations.
- 3) Réactivité : L'organisation doit développer et mettre en œuvre un processus efficace d'implication des Parties-Intéressées.

## PÉRIMÈTRE DE TRAVAIL

Le périmètre de travail variera en fonction de la taille de l'organisation, du secteur industriel, du niveau de développement de votre plan de Responsabilité Sociétale, de l'expérience antérieure en reporting et de vos ambitions. Le périmètre de travail sera clarifié en regard de 6 items :

- 1) Nature du Rapport : faut-il vérifier un rapport imprimé complet ou une (ou plusieurs) partie(s) d'un rapport ?
- 2) Définition des Indicateurs : faut-il vérifier le nombre et le type des indicateurs ?
- 3) Ampleur et profondeur de la Vérification : combien de sites faut-il visiter ?
- 4) Délimitations du Reporting : faut-il inclure la chaîne d'approvisionnement, les filiales, etc..?
- 5) Référence aux référentiels et lignes directrices.
- 6) Degré d'implication des Parties-Intéressées durant l'avis d'assurance.

## NOTRE EXPERTISE

Opérant depuis de nombreuses années dans l'évaluation de la performance environnementale, sécurité et sociétale des entreprises de par le monde, DNV a développé une solide compréhension sur la manière selon laquelle la performance d'une entreprise dans ces domaines doit être documentée et présentée de façon équilibrée et impartiale.

Le rapport de revue et vérification par DNV, du Rapport de Développement Durable de votre société ajoutera par conséquent confiance et assurance au rapport et à votre communication vers vos Parties-Intéressées.